Image not found or type unknown

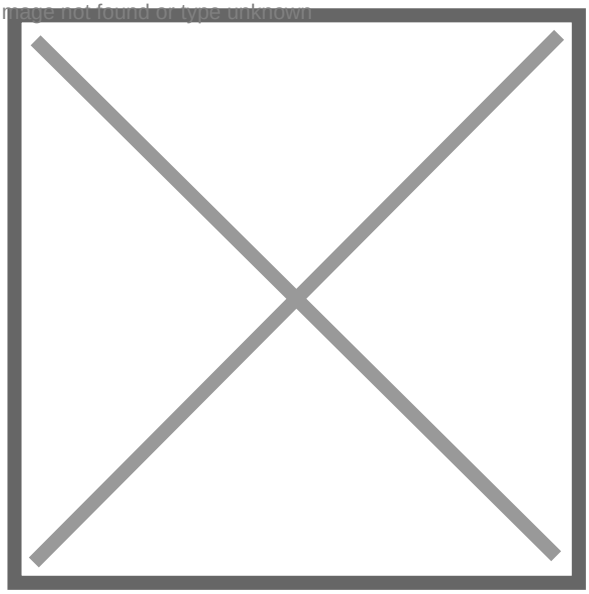

Locataire en prison à l'étranger

Par **frizette**, le **20/08/2008** à **12:26**

mon locataire disparu depuis 6 mois semble être en prison en Angleterre, nous sommes convoqués au tribunal au mois de septembre pour assignation en paiement et expulsion, il ne sera pas présent, que va t il se passer ? ai je l'espoir de récupérer le logement rapidement ?dois je rentrer en contact avec son avocat en Angleterre ?
merci

Par **coolover**, le **22/08/2008** à **09:56**

Bonjour frizette.

Que va t il se passer ? Peut-être une évasion de la part de ton locataire :)

Plus sérieusement, ton locataire ne sera pas présent s'il est en présent, c'est évident.

Cela n'empêche pas la procédure devant le tribunal : le jugement sera rendu par défaut, c'est à dire sans la présence de ton locataire. Pour appliquer le jugement, il faudra l'envoyer par huissier, sachant que c'est possible de le faire à l'international.
A partir de là, ton locataire pourra s'opposer au jugement qui a été rendu sans sa présence, par l'intermédiaire de ton avocat.

Mais il y a des chances de penser qu'il ait d'autres choses à penser. Comme s'évader par exemple :)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés